

Vendredi 19 mars 2010  
**Compte- rendu**

Une trentaine de personnes, membres du Club Entreprendre et élus du territoire ont été accueillis par Claude et Sylvain BONNOT.

## **Histoire de l'entreprise**

Créée en 1987, la société Myral installée sur la zone industrielle du triage à Is-sur-tille est spécialiste de l'isolation durable par l'extérieur.

Le produit fabriqué par Myral, répond à un besoin nouveau et représente une solution proposée aux particuliers et aux collectivités pour réaliser d'importantes économies d'énergie.

A l'origine, la société Myral obtient l'exclusivité de distribution d'un produit Allemand sur le territoire français, ce qui lui permet de tisser un réseau d'installateurs professionnels.

10 ans plus tard, la société persuadée du besoin d'évolution de ce produit allemand investit dans son propre outil de fabrication et dépose son brevet.

De l'entreprise artisanale familiale, Myral devient une PME.

Aujourd'hui, Myral qui emploie une trentaine de salariés a dû faire construire une extension à son bâtiment d'origine et créer une filiale commerciale afin de répondre à la demande de sa clientèle.

En 2009, Myral a affiché une croissance de 60 %, ce qui lui a permis de créer sept emplois supplémentaires. L'entreprise qui, à ses débuts, importait d'Allemagne, exporte aujourd'hui 20% de son chiffre d'affaires dans ce même pays.

La société Myral, dont le produit s'adresse principalement aux particuliers a su s'adapter et faire évoluer son produit à la demande d'architectes et de prescripteurs, ce qui lui a permis de se positionner sur des chantiers de taille importante portés par des collectivités.

## **Le produit Myral**

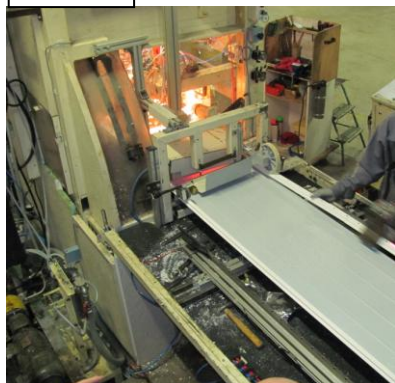
La société Myral produit une vêtture, revêtement extérieur préfabriqué, isolant et fixé mécaniquement qui appartient à la famille des isolants par l'extérieur.



La vêtture est constituée d'un parement en aluminium qui présente différents motifs décoratifs ou couleurs laqués, conditionné en bobines de 800 mètres.

De part et d'autre de cette peau en aluminium sont fixés des profils en PVC qui permettront d'une part de contenir l'isolant et d'autre part permettront l'assemblage des panneaux finis (photo 1).

Photo 1



Le parement est ensuite recouvert d'une couche de mousse isolante en polyuréthane de très haute densité qui offre une grande résistance aux chocs. L'épaisseur de cette couche d'isolation peut varier en fonction du besoin (photo 2).

La matière isolante liquide est coulée sur la feuille d'aluminium à une certaine température. Elle durcit rapidement, puis est recouverte d'une feuille d'aluminium extrêmement fine laquée qui constitue le pare-vapeur. La prise de la matière isolante est vérifiée, testée de façon très régulière.



Photo 2

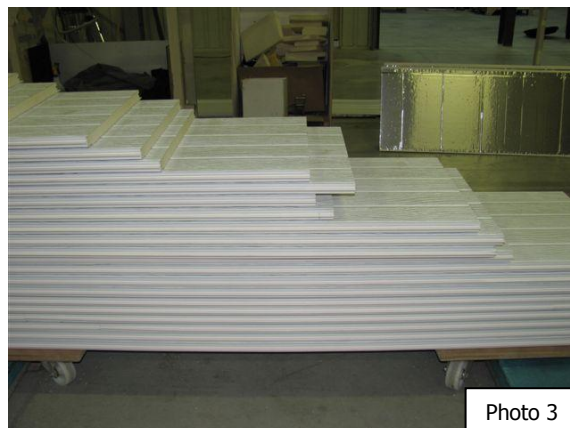


Photo 3



Photo 4

10 minutes seulement sont nécessaires au processus de fabrication. Les profils en aluminium sont rabotés afin de répondre de façon très précise à la côte souhaitée. Les panneaux finis sont ensuite coupés selon les tailles nécessaires et étiquetés afin de faciliter la pose (photo 3).

24 heures après leur fabrication, les produits finis rejoignent le bâtiment de stockage.

Ils seront ensuite livrés sur le chantier de destination. Un délai d'environ 20 jours est nécessaire à la fabrication d'une commande.

Parallèlement à la fabrication des panneaux sont réalisées toutes les bordures de finition, à l'aide d'un outil de coupe et d'une plieuse numérique (photo 4).

Les rebuts de la production sont démontés, ainsi la feuille d'aluminium sera recyclée. Qualitativement, Le produit Myral a été primé de trois avis techniques.

### Remerciements :

Le Club Entreprendre remercie Claude et Sylvain BONNOT ainsi que toute l'équipe de la société MYRAL d'avoir ouvert ses portes aux membres du Club Entreprendre, de leur disponibilité et de l'accueil qui leur a été réservé lors de la visite de leur entreprise.

Bien cordialement,  
Valérie